



### **Au sommaire du jour**

[L'info du mois](#) [Documentation](#) [Le calendrier du Barreau](#)  
[Formations et colloques](#) [Union Sportive du Palais](#)



Le message de Madame  
le Bâtonnier Paule THINES  
et Madame le Vice-  
Bâtonnier Sendegül ARAS

**Mes Chers Consœurs et Confrères,**



Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement d'une nouvelle initiative destinée à simplifier et **renforcer notre communication** et à favoriser les échanges au sein de notre barreau : **Le retour de la newsletter**.

Cette newsletter sera un outil précieux pour partager des **informations pertinentes**, des **actualités juridiques**, des **événements à venir**, ainsi que des réflexions sur les **enjeux de notre profession**.

Elle sera également l'occasion de mettre en lumière les **réalisations** et les **initiatives**, de promouvoir des **formations**, des **séminaires** et des conférences, et de valoriser **l'engagement** de notre barreau dans la défense des droits et des libertés.

Nous souhaitons que cette newsletter soit un espace d'échange et de partage. Ainsi, nous vous invitons à **y contribuer en proposant des articles**, des témoignages ou des informations que vous jugerez utiles pour vos confrères et consœurs.

Il s'agit de la première édition de notre newsletter qui sera diffusée **tous les quinze jours**, et nous espérons qu'elle rencontrera un vif succès parmi vous.

Nous sommes impatientes de vous retrouver dans cette nouvelle aventure et de construire ensemble un outil qui nous réunira et nous informera.



Compte tenu du caractère obsolète de l'actuel outil de prise de date d'audience « e-juridiction », la chambre de proximité et tous les tribunaux de proximité du ressort du tribunal judiciaire de Strasbourg utiliseront, à compter du 1er mai 2025, un nouvel applicatif dénommé « Notidoc ».

A cette fin et dans le but de permettre la reprise des données, la communication de **dates d'audience aux fins de délivrance des assignations sera bloquée du 17 avril 2024 au soir au 1er mai 2025 inclus**.

A partir du 02 mai 2025, les greffes de la 11ème chambre et des juridictions de proximité seront également en mesure de communiquer des dates d'audiences.

## L'info du mois

### Revalorisation des rétrocessions minimales des collaborateurs de première et deuxième année

Le Conseil de l'Ordre a approuvé, lors de sa séance du 10 mars dernier, l'augmentation de la rétrocession minimale pour les collaborateurs de première et deuxième année, à hauteur de 150 € chacune, à compter du 1er janvier 2025.

En conséquence, la rétrocession minimale passe :

- Pour la première année à : **2 650 €**
- Pour la deuxième année à : **2 800 €**

[En savoir plus](#)

**Le calendrier du Barreau**

**Mercredi 9 avril au 18 avril 2025**

Le parking du Palais de Justice ne sera pas accessible aux piétons, vélos et véhicules du **9 au 18 avril 2025** inclus.

**Pour le week-end des 12 et 13 avril 2025**, il appartiendra aux avocats ainsi qu'aux personnels de la PJJ et du SPIP intervenant au titre des permanences de contacter les agents de sécurité au **07.84.90.13.95** afin que ceux-ci procèdent manuellement à l'ouverture de la porte d'entrée située à l'avant du bâtiment.



**Vendredi 25 avril 2025  
de 8h30 à 10h**

**Petit déjeuner** de Madame le Bâtonnier et Madame le Vice-Bâtonnier au Tribunal Judiciaire de Strasbourg



**Jeudi 24 avril 2025**

Commission de l'exercice professionnel

Conseil de l'Ordre



**S'inscrire**

**Dimanche 11 mai 2025**

**Appel – Courses de Strasbourg**

L'inscription aux courses se fait de manière individuelle. Des t-shirt sont disponibles pour ceux qui le souhaitent (à retirer à la Maison du Barreau). La Maison sera ouverte dimanche matin pour déposer ses affaires et se changer. **Inscription jusqu'au 8 mai !**

**Documentation**

## Compétence JEX : Avis Cour de Cassation du 13 mars 2025

Nous attirons votre attention sur l'avis rendu le 13 mars 2025 par la 2<sup>ème</sup> Chambre de la Cour de Cassation qui consacre le maintien de la compétence d'attribution exclusive du Juge de l'Exécution pour connaître des contestations des mesures d'exécution forcée mobilières et des saisies des rémunérations. *Pour en savoir plus*

## Décret n°2025-257 du 20 mars portant sur la rétribution au titre de l'aide juridictionnelle des avocats assistant plusieurs parties

*Pour en savoir plus*

### Lien d'accès Lexbase

Afin de faciliter vos recherches juridiques et d'accéder à une documentation complète, nous mettons à votre disposition la plateforme Lexbase. Cliquez sur ce lien pour y accéder : [<https://www.lexbase.fr/codebarreau>]. Si vous ne disposez pas encore de vos identifiants ou si vous rencontrez des difficultés, veuillez suivre les instructions détaillées disponibles sur la page.

# Formations et colloques

Vendredi 11 avril à  
10h30



## CNEAF

42<sup>ème</sup> Experts  
Cafés du Collège  
Régional des  
Experts Architectes  
de l'Est

📍 Maison des  
Associations de  
Strasbourg

[En savoir plus](#)

Mardi 22 avril  
à 17h30



## Colloque ACE Alsace et AFJE

Les délégations de  
pouvoirs au sein  
des sociétés et  
des groupes

📍 Maison de  
l'Avocat

Mardi 22 avril  
de 12h à 14h



## Formation midi du SAF

Formation  
actualités en  
procédure pénale

📍 Maison de  
l'Avocat - Salle  
Baumann

[Inscription](#)

Vendredi 25 avril de  
9h à 17h



## Formation IJA

Les MARD, le droit  
et l'avocat

📍 Maison de  
l'Avocat

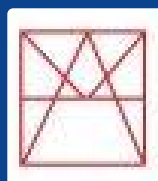
[Inscription](#)

Vendredi 25 avril de 9h à  
12h30



## Brigade fluviale franco-allemande

Mardi 29 avril  
à 15h



## Association des Avocats Honoraires

Formation continu tout au  
long de l'année



## ERAGE

Présentation compétences et missions de la Brigade fluviale franco-allemande.

📍 Tribunal judiciaire de Strasbourg

Inscription

## d'Alsace et de Moselle

Les sorcières en Alsace... contées par Monsieur Gérard LESER

📍 Maison de l'Avocat

Inscription

L'École Régionale des Avocats du Grand Est (ERAGE) propose, un large choix de formations adaptées aux besoins des avocats

Les formations

## Union Sportive du Palais

### Section Yoga

Tous les vendredis de 12h15 à 13h15

- Cours d'essai possible au prix de **15 €**
- Carte avec 5 cours au prix de **60 €**

📍 Salle Baumann - Maison de l'Avocat - 3 rue du Général Frère, 67000 Strasbourg

Contact



### Section Boxe

Tous les lundis de 18h30 à 20h00

- Cours limités à une quinzaine de participants
- Une séance d'essai est proposée (prévenir à l'avance en cas d'intérêt, les places étant limitées)
- Le matériel est à disposition des avocats (apporter une paire de baskets dédiée à la salle)
- **Cotisation** : 600€ l'année ou 150€ le pack de 5 séances

📍 5 rue des vanneaux, 67100 Strasbourg

Contact





## Section Foot

**Le vendredi à partir de 19h30\***

- Entraînement (sous forme de mini match entre nous) et matchs amicaux
- **Cotisation** : 25€/année civile (réduite à 10€ pour les avocats de moins de deux années d'ancienneté) - Les élèves-avocats sont exonérés de cotisation

\*sous réserve de disponibilité du terrain

📍 Stade des SR Hœnheim

**Contact**

## Le Barreau en chiffres

**1159**

Avocats actifs

**131**

Avocats honoraires

**257**

Structures d'avocats actives

N'hésitez pas à partager vos informations avec nous  
pour apparaître dans les prochaines newsletters !



**Ordre des Avocats de  
Strasbourg**

3 rue du Général Frère  
67000 Strasbourg

[Se désinscrire](#)

**Perrin ERDEM**

Chargée de communication  
[communication@ordre-  
avocats-strasbourg.fr](mailto:communication@ordre-avocats-strasbourg.fr)

